



La parole à...

Georges PATIENT,
Sénateur de Guyane, Vice-Président du Sénat :

*« De par ses besoins en logements et en équipements,
la Guyane est un peu une terre promise pour les architectes »*

Ancien maire de Mana, Georges Patient, Sénateur de Guyane, défend la place et la spécificité des Outre-mer à la Haute Chambre. Pour lui, la puissante dynamique de développement du territoire guyanais est un tremplin pour les architectes. Tribune.

La Guyane est un territoire en plein développement. Depuis bientôt quarante ans, sa croissance démographique s'est accélérée et connaît un rythme très soutenu. L'ouest guyanais particulièrement. Mana, la commune dont j'ai été maire pendant vingt-huit ans, a ainsi vu sa population passer de 1 429 habitants en 1982 à plus de 11 000 en 2018, selon les dernières statistiques connues de l'INSEE. C'est quasiment 1 000 % d'augmentation de la population en quarante ans.

La Guyane est ainsi une sorte de terre promise pour les architectes, tant les besoins de construction sont grands en logements et équipements. La commande publique ou parapublique y tient naturellement un rôle prépondérant et se répartit entre l'État, la Collectivité territoriale de Guyane, les communes et leurs EPCI et les organismes du logement social.

UNE ARCHITECTURE SOBRE FACE AUX RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Bien souvent, les projets sont contraints à la sobriété en raison des difficultés budgétaires auxquelles font face les collectivités locales. Il ne peut être question ici de gestes architecturaux forts. Dans ce cadre, les élus locaux attendent des architectes des projets avant tout fonctionnels, au risque de s'autocensurer et de manquer d'ambition par excès de modestie. La Guyane ne peut s'offrir le superflu.



RECOURIR AUX MATÉRIAUX LOCAUX

Pour autant, les contraintes ne sont pas qu'économiques. Faire beau, bien qu'étant un critère subjectif, reste important. Plus encore, nous demandons aux architectes la mise en valeur des ressources locales, de participer par leurs projets au développement de filières économiques propres au territoire par l'emploi de matériaux locaux. Le bois reste évidemment le premier d'entre eux. D'autres existent mais peinent à trouver leur place, comme la brique en terre crue, par exemple. Il ne faut pas oublier que Saint-Laurent-du-Maroni a été construite entièrement en brique, de terre cuite, au temps de l'administration pénitentiaire.

MONTRER L'APPARTENANCE À L'AMAZONIE

Notre appartenance à l'espace amazonien doit se refléter dans un style architectural singulier conçu autour des matériaux locaux et des contraintes climatiques. Il doit constituer une signature. C'est l'image de la Guyane qui se construit ainsi. Il doit s'intégrer à l'histoire culturelle et architecturale du pays et la prolonger. Le carbet amérindien, l'habitation, la maison créole... sont autant de bâtiments qui doivent pouvoir donner lieu à une réinterprétation moderne.

La réinterprétation du patrimoine architectural ne doit cependant pas nous faire oublier la nécessaire préservation de l'existant, la rénovation et la restauration de l'ancien. L'État a mis en place de nombreux programmes d'aide : revitalisation des centre-bourgs, Action cœur de ville, Opération de revitalisation des territoires... À nous de les utiliser afin de faire revivre le patrimoine parfois délaissé et même abandonné. Depuis quelques années, grâce à ces programmes, la ville de Cayenne voit ses vieilles demeures créoles restaurées.

RESTAURER L'ANCIEN, UN DÉFI POUR TOUT LE TERRITOIRE

Il conviendrait d'étendre ces restaurations à toute la Guyane. Dans trop de communes, il faut la volonté et l'investissement de particuliers. Les vieilles demeures à l'esthétique intemporelle sont des atouts touristiques et culturels mais, malheureusement, souffrent à attirer les habitants. Ceux-ci préfèrent le confort des constructions modernes plus faciles à climatiser.

Le législateur que je suis regrette d'ailleurs qu'à l'occasion de la dernière loi Climat et Résilience, l'adaptation des normes de construction pour répondre au changement climatique et rendre ainsi les logements moins énergivores ait fait l'impasse sur la question des Outre-mer. Il faudra que les architectes guyanais fassent preuve de volontarisme pour adapter plus qu'ils ne le font déjà l'habitat guyanais à la modération énergétique.